

Descriptif de module 19

Domaine : Santé
 Filière : Ostéopathie
 Orientation :

1. Intitulé de module Ostéopathie viscérale II 2016-2017

Code :

S.OS.SO.2219.FD.17

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres

Niveau :

Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 des directives-cadres relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type :

Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres

2. Organisation

Crédits ECTS

5

Langue principale d'enseignement :

Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres

3. Prérequis

Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : Ab1 Ab2 Ab3
 B. Rôle Communicateur-trice: Bb1 Bb2 Bb3 Bb4
 C. Rôle Collaborateur-trice : Cb1 Cb2 Cb3
 D. Rôle Manager : Db1 Db2 Db3
 E. Rôle Promoteur-trice de la santé : Eb1 Eb2 Eb3
 F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : Fb1 Fb2
 G. Rôle professionnel-le : Gb1 Gb2 Gb3

Au terme du module l'étudiant-e sera capable de:

- Décrire la dynamique viscérale physiologique;
- Citer les troubles et pathologies engendrés par la modification de la dynamique viscérale;
- Analyser des situations pratiques (suites ostéopathiques viscérales)
- Intégrer les normalisations pratiques dans une approche synthétique du patient.
- Pratiquer les techniques sur les zones des reins (et uretères), de la vessie, de l'utérus (et annexes), de la loge viscérale du cou, des poumons (et plèvres), du cœur (et péricarde).
- Utiliser un vocabulaire adapté;

5. Contenu et formes d'enseignement

Dynamique viscérale et normalisations.

Modalités pédagogiques : Cours magistraux Ateliers Self-learning

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : Oral Examen écrit QCM QAD Dossier écrit Pratique

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Répétition : **Appréciation ECTS = F**

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

(Facultatif – zone de rédaction libre)

9. Bibliographie

(Facultatif – zone de rédaction libre)

10. Enseignant-e-s

Nom du responsable de module :

Descriptif validé le

18 septembre 2017

Descriptif validé par

Sandro Fossetti

Pierre Frachon

